

Préparation au retour de la population sur certaines zones évacuées

Le 15 mars à 23h30, moins de 3 jours après l'ordre d'évacuation d'urgence, l'agence japonaise de sûreté industrielle et nucléaire (NISA) annonçait que 78 200 personnes résidant dans un rayon de 20 km autour de l'installation accidentée avaient été évacuées. Sur la base de mesures de débits de doses dans l'air réalisées notamment lors de la première campagne de mesure aéroportée d'avril 2011, les localités de Katsurao et d'Itate, ainsi qu'une partie des localités de Kawamata et Minamisoma et Namie, situées à plus de 20 km de la centrale accidentée, ont été évacuées entre avril et juin 2011 (figure 1) constituant la « zone d'évacuation délibérée ».

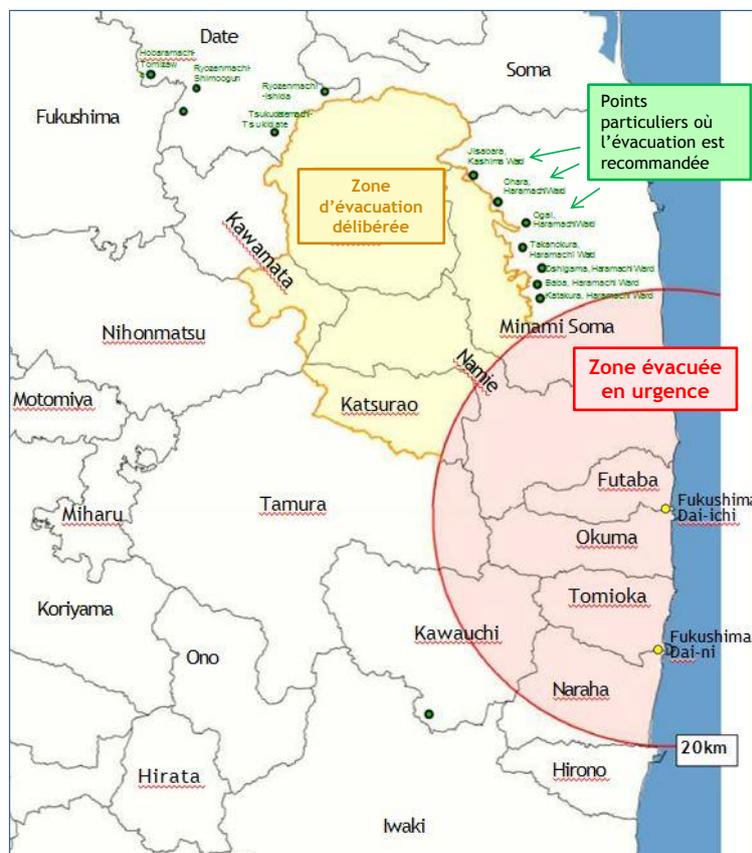


Figure 16 : Carte des zones évacuées de novembre 2011.

En mars 2012, l'ensemble des zones évacuées a été redécoupé en 3 parties :

- Les zones à retour difficilement envisageable à moyen termes sont des zones où la dose externe dépassait 50 mSv/an en mars 2012 et où elle devrait encore être supérieure à 20 mSv/an en 2017. L'entrée dans ces zones est interdite à la population.
- Les zones à séjour restreint sont des zones où la dose externe était comprise entre 20 et 50 mSv/an en mars 2012. La population peut y accéder et y procéder à des activités, travailler notamment, mais y séjourner (rester la nuit par exemple) est en principe interdit.

- Les zones se préparant au retour des populations sont des zones où la dose est inférieure à 20 mSv/an et où les directives d'évacuation peuvent être levées.

Ce redécoupage a été depuis plusieurs fois remis à jour à la lumière des résultats des campagnes de mesures de débit de dose successives et de l'efficacité constatée des opérations de décontamination. Les figures 2a et 2b présentent la situation en mars-avril 2013. Elles montrent que début 2013, le retour de la population était envisagé sur les zones où le débit de dose était compris entre 0,5 et 1,9 $\mu\text{Sv/h}$ principalement, cette dernière valeur correspond à une dose efficace individuelle théorique inférieure à 10 mSv/an et très probablement inférieure à 5 mSv/an (cf. chapitre 3). La figure 2c présente l'évolution des pourcentages des surfaces concernées par les différentes gammes de débit de dose sur les trois zones en relation avec la diminution globale des débits de dose. Ainsi, depuis novembre 2012, 100% des surfaces de la zone se préparant au retour présentaient un débit de dose dans l'air inférieur à 3,8 $\mu\text{Sv/h}$.

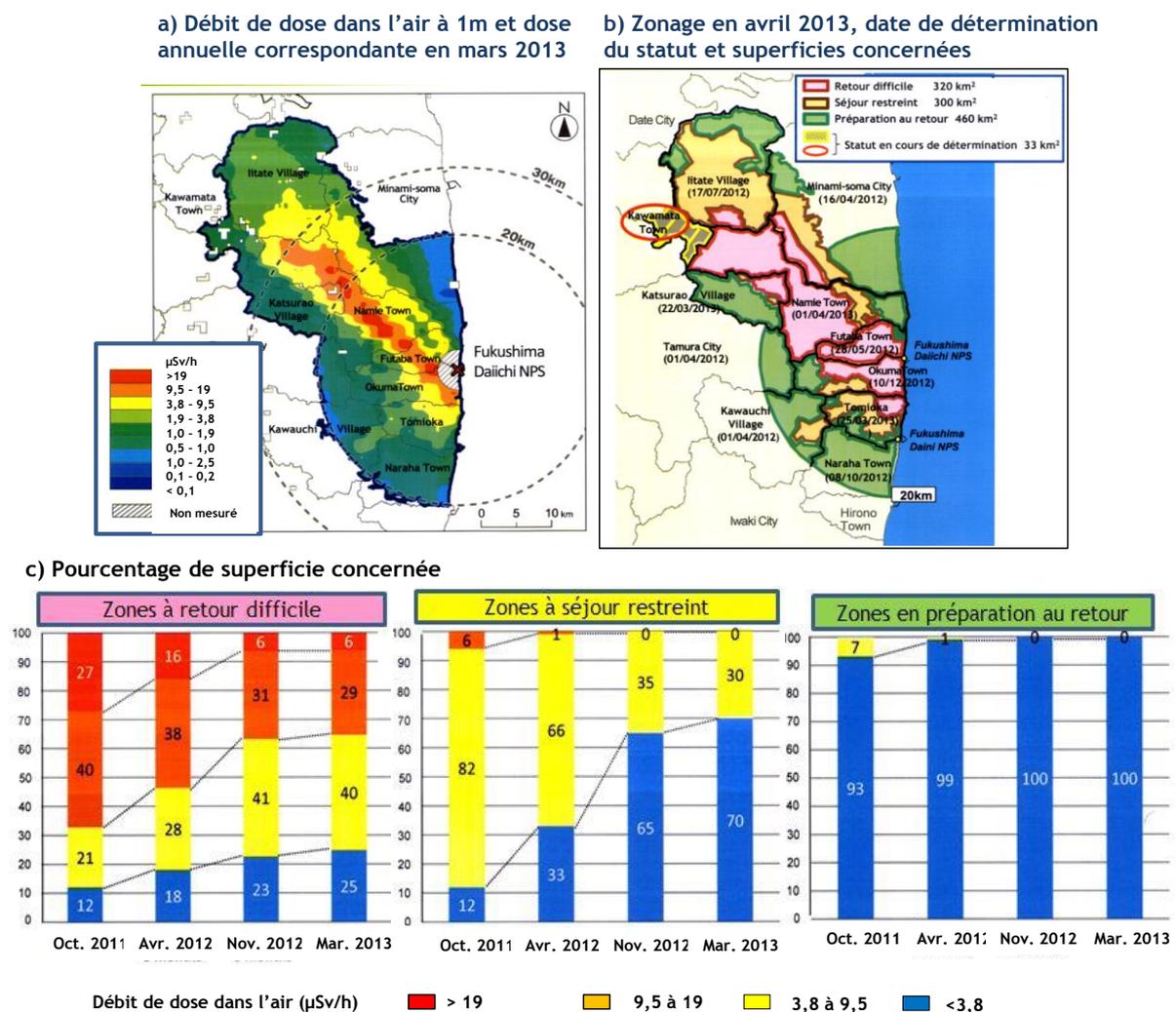
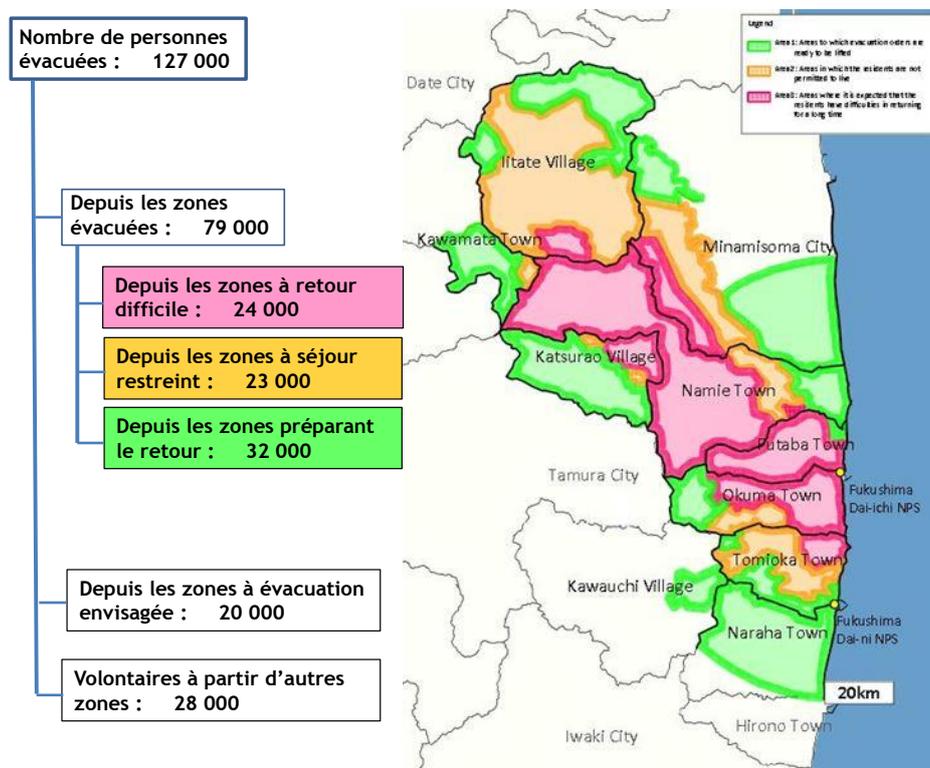


Figure 2 : a) Débit de dose dans l'air ($\mu\text{Sv/h}$) en mars 2013 (mesures aéroportées) sur les zones évacuées ; b) Zonage en avril 2013 et superficies des zones concernées ; c) Evolution des pourcentages de superficies relatives à différentes gammes de débit de dose dans l'air pour les trois statuts des zones évacuées.

En avril 2013, le statut de la partie évacuée de la commune de Kawamata était en cours de détermination ; depuis septembre 2013 elle fait partie des zones se préparant au retour.

La levée de l'ordre d'évacuation nécessite la restauration préalable des infrastructures (eau, gaz, voiries, télécommunications) et des services publics (médical, postal, éducatifs). Depuis le 1^{er} avril 2014, il est de nouveau autorisé de vivre dans la commune de Tamura ; il en est de même, depuis octobre 2014, pour une partie de la zone évacuée de Kawauchi. Ce retour est encouragé par différentes mesures d'accompagnement : un suivi dosimétrique et de santé individuel, des compensations financière si le retour est rapide et des aides pour réinvestir le logement, une amélioration des voiries, la réouverture et l'aide à l'installation de nouveaux commerces et entreprises et la poursuite d'opérations de décontamination supplémentaires.



Une fois l'ordre d'évacuation levé, le retour effectif de la population et les intentions même de retour sont très variables d'une localité à l'autre. Elles dépendent de la perception du risque radiologique mais aussi des conditions socio-économiques, d'où les mesures d'accompagnement prises à Kawauchi et Tamura. Pour faciliter le retour, des conseillers locaux ont été formés et nommés pour informer et aider « au retour à la maison ». Il s'agit de médecins et autres personnels soignants, de fonctionnaires et enseignants à la retraite, tous locaux, destinés à établir un lien étroit et durable avec la population et à fournir des informations de proximité et personnalisées sur le suivi médical et les doses : dispositifs de mesures, interprétation, moyens pour encore les diminuer. Le centre de formation et d'assistance des conseillers se trouve à Iwaki. Certaines localités non évacuées comme Date bénéficient également de ces conseillers.

Tableau 1 : Nombre de personnes revenues vivre à Tamura et Kawauchi en Mai, aout et décembre 2014 ; nombre d'habitations correspondant

Tamura		Mai 2014	Août 2014	Novembre 2014	
Dans la zone de 20km	Nb Personnes	81 (23%)	117 (33%)	133 (39%)	
	Nb Habitations	34 (30%)	47 (42%)	53 (48%)	
Dans la zone des 30 km	Nb Personnes	1 332 (56%)	1 403 (59%)	1 565 (67%)	
	Nb Habitations	566 (69%)	595 (59%)	656 (80%)	
		Juin 2014	Août 2014	Octobre 2014	Décembre 2014
Kawauchi	Nb Personnes	1 278 (46%)	1 466 (53%)	1 543 (56%)	1 573 (57%)
	Nb Habitations	526 (45%)	596 (51%)	603 (52%)	609 (53%)

Le tableau 1 montre que le nombre de personne revenu vivre à Tamura et Kawauchi augmente régulièrement : il a dépassé 50% fin 2014 à Kawauchi. Ce taux de retour dépend de l'âge : il se situe entre 40 et 50% pour les personnes âgées de plus de 40 ans et entre 20 et 40% pour les personnes de moins de 40 ans.

A Minamisoma, où l'ordre de lever l'évacuation dans la zone des 20 km n'a pas encore été prononcé, la tendance des intentions de retour s'est inversée. Après avoir baissés de 63% en 2011 à 29% en août 2013, les intentions de retour ont ré-augmenté à 42% en août 2014. Par ailleurs le nombre de personne qui n'envisagent pas de revenir, après avoir été stable autour de 25% à chuté à 12% en aout 2014.

Si la santé reste la préoccupation principale des habitants qui se posent la question du retour, les raisons financières, liées à l'emploi et la vie sociale viennent immédiatement après. C'est pourquoi les créations d'entreprises, de commerces et la relance de l'agriculture (permise par des niveaux de contamination des productions agricoles et d'élevage désormais très faibles, cf. chapitre 5) sont mise en avant par les municipalités.